

# LE TEMPS

---

Vaud Samedi 29 mai 2010

## La résistance s'organise sur le Mont-Tendre

Par Marco Danesi

### Une antenne de l'armée fâche les écolos

Les défenseurs du Mont-Tendre se mobilisent. Ils combattront l'implantation d'une antenne de 25 mètres de haut sur son sommet, en plein Parc naturel régional Jura vaudois. Une Association pour la sauvegarde de la cime vient de voir le jour. Elle épaulera les Verts du canton, qui annoncent d'ores et déjà le dépôt d'une résolution au Grand Conseil mardi prochain. Une interpellation urgente l'accompagnera. Cette dernière va exiger des explications de la part du gouvernement vaudois.

La nouvelle organisation se porte également en renfort de Pro Natura, du WWF et de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage. Ensemble, ces trois organismes promettent un recours pour «stopper ce projet destructeur». Quant au Parc jurassien vaudois, il n'hésitera pas à demander des compensations.

De son côté, l'association née mardi dernier lance une pétition sur son [site internet](#), accessible dès aujourd'hui. En outre, elle appelle tous les amoureux du Mont-Tendre à se retrouver sur le relief accidenté de la montagne le dimanche 6 juin à midi.

#### Fait accompli

Ce front bigarré, mais déterminé, se dresse contre l'antenne voulue par l'armée – pour un usage secret – et par Skyguide, l'entreprise qui gère l'espace aérien helvétique et en assure la sécurité. Le projet, devisé à 5 millions de francs, a été dévoilé le 21 mai au moyen d'un communiqué de presse laconique. Les adversaires du mât, qui surgira au cœur d'un site protégé, accusent les autorités d'avoir occulté leur programme au nom du secret militaire. Montricher – c'est sur le territoire du village du pied du Jura que surgira l'émetteur – a été mis devant le fait accompli, déclarait aux médias son syndic, Michel Desmeules, après avoir appris la nouvelle.

Les responsables de l'ouvrage précisent de leur côté que le canton de Vaud, l'Office fédéral de l'environnement, la Commission fédérale de la protection de la nature et du patrimoine ainsi que les communes concernées ont été «associés» à la procédure d'autorisation. Le chantier démarrera au début du mois de juin. Des locaux enterrés de 500 mètres cubes seront aussi aménagés sous l'antenne.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA